



Communiqué de presse

Débat Place publique : Culture, les artistes en liberté surveillée ?

**Saint-Herblain,
le 1er octobre 2025**



En France, la liberté de création artistique est un principe garanti par la loi et reconnu comme un pilier de la démocratie culturelle. Mais est-ce une réalité ? Malgré un cadre juridique protecteur, cette liberté semble de plus en plus mise à l'épreuve : annulations de spectacles, pressions politiques ou idéologiques, controverses médiatiques ou campagnes sur les réseaux sociaux... Certaines œuvres disparaissent avant même d'avoir existé.

Entre volonté de protéger les sensibilités et risques de censure, les artistes évoluent dans un contexte où l'auto censure gagne du terrain, où les financements sont parfois conditionnés à des critères moraux et politiques, où l'opinion publique influe sur les choix culturels... Aujourd'hui, qui décide de ce qui est culturellement acceptable ? De nouvelles formes de pression pèsent-elles sur la création artistique ? Sommes-nous face à une censure plus insidieuse ?

Pour en débattre :

- **Anna Arzoumanov**, maître de conférences en langue et littérature françaises ;
- **FRAP**, dessinateur de presse ;
- **François Lecercle**, vice-président de l'Observatoire de la liberté de création.

Un débat animé par **Alexandra Jore**, journaliste.

Informations pratiques

Culture, les artistes en liberté surveillée ? – Jeudi 9 octobre 20h-22h

Maison des Arts, 26 rue de Saint-Nazaire. Entrée libre et gratuite.

Vous ne pouvez pas vous déplacer ? Vous souhaitez revoir un débat ? Rendez-vous sur [la chaîne YouTube](#) de la Ville de Saint-Herblain pour suivre les débats en direct ou les regarder en replay.

Les prochains rendez-vous Place Publique :

Jeudi 13 novembre : Ménopause, circulez, y'a rien à voir ?

Jeudi 11 décembre : Enfance placée : un système défaillant ?

Contact presse
Ville de Saint-Herblain

Service communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr

